

## Communiqué de presse

### Les entreprises de l'eau saluent les mesures concrètes du plan Eau et, face à l'urgence, appellent à leur mise en œuvre complète et sans délai

Alors que les services publics d'eau et d'assainissement doivent durablement faire face à de fortes tensions sur la ressource, le Plan Eau, annoncé ce 30 mars par le Président de la République, était fortement attendu. La FP2E, qui a porté des propositions précises et ambitieuses dans la phase de consultation, se réjouit que le Plan Eau vise à accélérer la mise en œuvre de solutions innovantes et maîtrisées.

#### Investir enfin à la hauteur des enjeux : la Profession salue l'impulsion pour accompagner les collectivités locales

Face aux défis du changement climatique, les Assises de l'eau, en 2019, avaient souligné l'urgence d'accroître les investissements dans les services publics d'eau et d'assainissement.

La Profession, via la Filière française de l'eau, a évalué à **3 milliards d'euros par an, pendant cinq ans, les besoins supplémentaires d'investissements** nécessaires pour adapter les services publics d'eau et d'assainissement au dérèglement climatique. Un niveau qui répond à l'ensemble des besoins (renouvellement des réseaux, mise aux normes des stations d'épuration, mise en place d'interconnexions, lutte contre les micropolluants, développement des capacités de valorisation énergétique des boues d'épuration, etc.) et qui couvre à la fois les investissements financés par les collectivités locales et par l'Etat.

**C'est pourquoi l'annonce de moyens supplémentaires alloués aux Agences de l'eau dans le Plan Eau va dans le bon sens. Ces moyens doivent être dimensionnés aux besoins d'investissement élevés, et déployés dans un calendrier resserré, avec une attention particulière portée aux 2000 communes les plus en difficulté l'été dernier.**

#### La sobriété dans la durée : un objectif prioritaire partagé et porté par les entreprises de l'eau

Le Plan Eau accorde une place importante à la sobriété des usages et fixe un objectif de 10% d'économie d'eau d'ici 2030. A ce titre, la priorisation des investissements là où les rendements de réseaux sont très faibles est une mesure indispensable.

**La Profession est mobilisée de longue date pour accompagner les collectivités locales vers l'amélioration de leurs réseaux** (lutte contre les fuites, digitalisation, compteurs intelligents). Par leurs performances opérationnelles et leurs innovations, les entreprises permettent d'économiser chaque année 60 millions de m<sup>3</sup> d'eau, soit la production d'eau potable d'une ville de 500 000 habitants.

En ce qui concerne les usages de l'eau, les entreprises continueront de **sensibiliser les consommateurs aux enjeux de protection de la ressource** en cohérence avec les priorités du Plan Eau.

#### 10% de REUT d'ici 2030 : une solution qui manquait à la France

Les entreprises de l'eau saluent la volonté présidentielle de déployer le recours à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) pour soulager les tensions sur l'eau, ainsi que l'objectif de **passer de 1 à 10% d'ici 2030, en s'appuyant sur le savoir-faire français. L'objectif de 10% rejoint la proposition de la FP2E exprimée dans son Manifeste pour l'eau 2022-2027.**

Les entreprises de l'eau, qui maîtrisent effectivement cette technologie, seront mobilisées pour le déploiement de cette solution. La simplification des démarches administratives, avec la création d'un guichet unique par département, est un levier décisif pour contribuer à l'aboutissement de projets de REUT, dans des délais raisonnables en phase avec l'urgence climatique.

\*\*\*\*\*

Aurélien Colas, Déléguée générale de la FP2E souligne : *« Nous attendions que la protection de la ressource en eau soit mise à l'agenda politique au plus haut niveau. C'est chose faite, avec des engagements forts en faveur de solutions innovantes et maîtrisées, combinées à des usages plus vertueux. Les solutions sont à portée de main, notamment grâce à l'expertise des acteurs industriels français, saluée par le Président de la République. A présent, il faut que ces annonces se traduisent en actes. Les entreprises de l'eau et leurs 28 000 salariés en France seront aux côtés des collectivités locales et des pouvoirs publics pour enclencher cette dynamique. »*

**A propos de la FP2E** : elle regroupe les entreprises assurant la gestion des services d'eau et d'assainissement en France, après mise en concurrence. Ses adhérents sont : Saur, Société des Eaux de Fin d'Oise, Sogedo, Suez et Veolia. En cohérence avec sa Raison d'être, l'objectif de la FP2E est d'apporter aux différentes parties prenantes (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, ONGs, journalistes), un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'eau, en particulier les enjeux émergents au plan sanitaire et de l'adaptation au changement climatique.

#### Contacts média

Aurélien Flaugnatti - [aurelien.flaugnatti@comfluence.fr](mailto:aurelien.flaugnatti@comfluence.fr) - 01 40 07 02 05  
Anne Dujardin - [anne.dujardin@fp2e.org](mailto:anne.dujardin@fp2e.org) - 01 53 70 13 42